



Conseils après une immobilisation prolongée

Quelles précautions prendre après une immobilisation prolongée ?

Le stationnement prolongé de la caravane ou de la remorque, pendant la période d'hiver, par exemple, peut entraîner un vieillissement prématué, des craquelures sur les flancs ou une déformation de carcasse.

Aussi est-il recommandé de soulager ou de mettre sur cales la caravane ou la remorque et de protéger les pneumatiques des rayons du soleil, de la pluie et des sources d'ozone (moteurs électriques, poste de soudure à l'arc, chargeurs de batterie etc.).

Après un stationnement prolongé, surveillez particulièrement la pression et l'état des pneus, bande de roulement et flancs. En cas de doute demander conseil à un spécialiste.